

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°196
21 mars 2012

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

**Le courant Front Unique combattra jusqu'au bout pour que les organisations syndicales – en particulier la FSU dans l'enseignement – prennent clairement position à l'occasion des élections présidentielles pour que Sarkozy soit battu et chassé !
Dès maintenant portez vous candidats sur la liste Front Unique aux élections internes de la FSU !**

Lors des CDFN des 13 et 14 Mars, la direction de la FSU a fait adopter une résolution floue au milieu de laquelle on peut trouver la phrase suivante :

"La poursuite de cette politique ouvrirait la voie à de nouvelles régressions pour les salariés et tous les citoyens. La réélection de Nicolas Sarkozy renforcerait les attaques subies au long de son mandat. "

C'est le moins qu'on puisse dire : autonomie totale des établissements et possibilité pour les chefs d'établissements de recruter les profs, nouveau service à 26 heures (sur la base du volontariat... dans un premier temps), liquidation de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans via l'envoi en apprentissage de dizaines de milliers de jeunes dès 14 ans. Ce n'est là que l'aspect enseignant du programme de Sarkozy qui a mis au centre de sa campagne la chasse aux chômeurs, aux immigrés etc.

Mais si « *la réélection de Nicolas Sarkozy renforcerait les attaques subies au long de son mandat* », la conclusion ne doit-elle pas être tirée ? A savoir : la direction de la FSU doit appeler à battre Sarkozy en utilisant pour cela, dans le cadre des élections, le vote pour les candidats présentés par les partis issus du mouvement ouvrier, chacun selon son choix au premier tour ; et au second tour pour celui d'entre eux resté en lice.

Or non seulement la direction de la FSU (Unité Action - Ecole Emancipée) n'a pas au CDFN adopté cette position mais elle lui a tourné le dos en appelant à rejeter la motion présentée par le courant Front Unique. Elle a reçu sur cette position le soutien du courant PRSI qui est allé plus loin en demandant que le nom même de Sarkozy ne soit pas nommé : « *Des formules comme : « La réélection de Nicolas Sarkozy renforcerait les attaques subies tout au long de son mandat » en tendant à nous placer sur le terrain d'un appel à voter... risquerait d'affaiblir le combat pour les revendications* » (Jack Lefebvre, responsable PRSI)

On croit rêver ! Le « combat pour les revendications » serait tout à fait indifférent à la réélection de Sarkozy. Mieux même la meilleure façon de défendre les revendications serait... de ne pas dire un mot contre la réélection de Sarkozy !

Le refus de la direction de la FSU de prendre position sur ce qui constitue un enjeu majeur pour tout le prolétariat et la jeunesse s'accompagne de moult tartufferies sur le terrain de la préservation de l' « indépendance syndicale ».

Mais qu'est ce donc que l'indépendance syndicale au sens de l'indépendance de classe ? C'est d'abord l'indépendance par rapport à la bourgeoisie et à l'Etat. Que le syndicat décide souverainement sur la base du seul intérêt des travailleurs d'appeler à battre et chasser Sarkozy à l'occasion des élections ne contrevient en rien à l'indépendance syndicale. Bien au contraire, le refus de le faire est une marque de soumission jusqu'au bout au gouvernement Sarkozy Fillon et à son ministre Bertrand qui a mis en garde contre toute « *atteinte à la tradition de neutralité des syndicats* ».

On ne peut que faire le lien entre le refus de la direction de la FSU de prendre position pour battre et chasser Sarkozy sur le terrain électoral et son refus d'organiser la mobilisation pour le boycott du CTM du 15 mars où était à l'ordre du jour le projet de décret sur l'évaluation des enseignants. Pendant plusieurs mois, les dirigeants du SNES, du SNUIPP, de la FSU, des autres fédérations (sauf le SGEN) avaient refusé de discuter de ce projet avec le gouvernement. Ils avaient même boycotté le premier CTM convoqué à ce sujet. L'offensive gouvernementale en avait été sérieusement contrariée. Devant l'acharnement du gouvernement, et la reconvoque du CTM, le 15 ; il n'y avait qu'une alternative : ou bien se plier à la convocation gouvernementale, et donc, quelque soit le vote au CTM, permettre au gouvernement de faire un pas décisif vers l'adoption du décret ; ou bien boycotter à nouveau le CTM ce qui supposait pratiquement

d'appeler les enseignants à se rendre en masse au ministère ce jour là. La direction de la FSU a clairement choisi la voie de la soumission.

Le CDFN de la FSU qui vient de se tenir a adopté le calendrier des élections pour le renouvellement des instances dirigeantes de la FSU. **Le courant Front Unique doit à cette occasion rassembler 150 noms de syndiqués FSU pour pouvoir présenter son orientation au vote des syndiqués. Notre orientation est claire : Front Unique pour battre et chasser Sarkozy.** Car, adossés à cette première victoire contre le candidat commun du MEDEF en France, des Merkel, Cameron, Rajoy à travers toute l'Europe, les travailleurs seraient en meilleure position non seulement pour résister aux furieux plans de la bourgeoisie pour leur faire payer la crise, mais au-delà pour faire prévaloir contre le pouvoir du capital leurs propres solutions.

Vous trouverez joint un formulaire de candidature. Merci de le renseigner (le nom de la liste est FRONT UNIQUE) et de l'envoyer signé soit en le scannant à notre adresse Internet, soit à :

Roland MICHEL, Front Unique, 46 rue de Trémonteix, 63100 Clermont Ferrand, soit en le transmettant à un militant de votre connaissance.

Présentation de la motion Front unique sur les élections présidentielles (Intervention de Yves Ankaoua)

Ce qui doit déterminer la position de notre fédération par rapport aux élections présidentielles, c'est le résultat qui serait le plus favorable pour promouvoir les revendications, pour résister aux régressions.

Nul n'en doute, de ce point de vue, le pire serait la réélection de Sarkozy.

L'ajout in extremis d'une phrase dans le texte action (« la réélection de Nicolas Sarkozy renforcerait les attaques subies au long de son mandat. ») est positive mais très nettement insuffisante.

La commission exécutive de la CGT était allée dans le même sens hier en disant :

« Au vu du bilan et des projets du président de la république, sa réélection ouvrirait, à coup sûr, une nouvelle séquence de lourds reculs sociaux. »

Mais elle disait aussi : « La CGT ne saurait être neutre au regard de la gravité de la situation »

La FSU, elle aussi, ne saurait rester neutre en s'adressant à l'ensemble des candidats comme la direction le préconise.

Notre fédération doit clairement appeler à battre Sarkozy ainsi que les autres candidats bourgeois (Bayrou et Le Pen) ennemis de l'Enseignement public et des acquis ouvriers.

Pour cela, elle doit appeler à voter exclusivement pour les candidats des partis issus du mouvement ouvrier.

Bien évidemment, il ne s'agit aucunement de prendre en charge leurs programmes et, quel que soit le résultat des élections, la FSU se situera sur le seul terrain de la défense des revendications des personnels.

Tel est le sens de la motion présentée par le courant front unique.

Motion Front Unique

Battre Sarkozy (Le Pen et Bayrou) aux élections présidentielles

Le CDFN de la FSU considère que la défense des travailleurs, des services publics, de l'Enseignement public exige que Sarkozy soit battu et chassé lors des élections présidentielles.

Il se prononce évidemment aussi pour que soient balayés Marine Le Pen et les candidats des partis bourgeois ennemis de l'école publique et de tous les acquis sociaux.

Sans à aucun moment prendre en charge leurs programmes, et en se situant quelle que soit l'issue des élections sur le terrain de la défense des revendications de ses mandants, le CDFN de la FSU appelle par conséquent les travailleurs à voter, chacun selon ses convictions, pour les candidats des partis issus du mouvement ouvrier au premier tour et au second tour et à assurer la défaite de Sarkozy (ainsi que Bayrou et Le Pen).

Pour : 6 Contre : 74 Abstention : 6 Refus de vote : 6

Évaluation des enseignants : intervention dans le débat général mardi 13 mars (Yvon Breda)

Ce CDFN se tient à un moment critique du combat des enseignants contre le projet de « réforme » de l'évaluation.

Depuis trois mois, le gouvernement est en difficulté : le projet de décret « réformant » l'évaluation, qui devait être publié le 1er janvier, reste en suspens. Il y a à cela deux raisons : la mobilisation des collègues, avec leurs syndicats, le 15 décembre et le 30 janvier, sur le mot d'ordre de retrait, mais aussi le refus des directions syndicales, jusqu'à maintenant, de discuter de ce projet.

Pourtant, à un mois des élections, le gouvernement tente un véritable putsch législatif pour faire passer son projet. Le Comité Technique Ministériel, organisme consultatif, qui constitue la dernière formalité au niveau de l'enseignement public avant publication du texte, a été convoqué. Le 8 mars, au pied du mur, la quasi-totalité des directions syndicales, à l'exception de la CFDT, ont décidé de boycotter la première session de ce CTM.

C'est ce que proposait le courant Front Unique dès le BDFN du 27 février et que la direction fédérale a rejeté à ce moment-là. A cette date, en effet, nous savions déjà tous que le SGEN-CFDT ne voterait pas contre le projet gouvernemental : le texte avait été écrit pour lui et avec lui, et le gouvernement n'aurait jamais relancé la machine s'il n'avait été sûr d'obtenir son soutien. Dès le 27 février, nous savions et nous avons dit qu'il fallait boycotter le CTM et même interdire sa tenue. Un temps précieux a été perdu.

La deuxième session du CTM est convoquée le 15 mars, c'est-à-dire jeudi. Cette fois, il n'est plus question de boycott puisque le quorum n'est plus nécessaire. Si les dirigeants de la FSU répondent à l'injonction de Chatel, s'ils vont siéger à ce CTM, quoi qu'ils disent et quoi qu'ils votent, il s'agira d'une reprise du « dialogue » avec le gouvernement et la voie sera ouverte à la publication du décret rejeté par la grande majorité de la profession.

Il n'y a pas de raison de croire qu'il en serait autrement du Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État, qui sera convoqué ultérieurement et où les conditions sont nettement plus défavorables aux enseignants et à leurs organisations. C'est maintenant que les choses se décident, c'est maintenant que l'alternative réelle est posée : soit les dirigeants syndicaux engagent l'affrontement avec le gouvernement Sarkozy-Fillon, soit ils cèdent à son coup de force.

Alors c'est à la direction de la FSU, première fédération syndicale de l'enseignement public, de trancher. C'est sur ses épaules que repose la responsabilité décisive.

Je demande que le CDFN reprenne à son compte les demandes adoptées hier par les enseignants du collège Tavan d'Avignon – et je demande que ce vote ait lieu aujourd'hui, pas demain, car le temps presse :

« Après le boycott du CTM du 8 mars par la majorité des organisations syndicales, le gouvernement n'a pas renoncé à faire passer son décret sur l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation : il annonce la tenue d'un nouveau CTM dans le courant de la semaine.

Ce projet de réforme est rejeté par la profession, qui a bien compris qu'il s'agit, « sous couvert d'évaluation, d'imposer un changement radical de la nature de nos métiers ».

La quasi-totalité des organisations syndicales se sont prononcées pour son retrait et ont jusqu'à présent refusé de le négocier.

C'est pourquoi les personnels du collège Tavan réunis en HIS le lundi 12 mars 2012 s'adressent à la direction de leurs organisations syndicales et en premier lieu à celle de la FSU, majoritaire :

-Boycottez le prochain CTM au cours duquel ce projet de décret doit être présenté.

-Appelez nationalement au rassemblement au ministère et pour cela à la grève, pour imposer le retrait du projet de décret et interdire pratiquement la tenue du CTM chargé d'examiner ce projet. »

Plusieurs intervenants dans le débat général reviennent sur la question du CTM. Parmi ces interventions :

- Jack Lefebvre (PRSI) : « On peut se féliciter de tout ce qui a été fait depuis décembre (...) Peut-être pouvons-nous obtenir le retrait (...) La participation au CTM, ça se pose (...) L'autre échéance, c'est la tenue du CSFPE : là, nous avons le temps d'organiser des actions pouvant aller jusqu'à la grève. »

- Daniel Robin (SNES) : « Imaginer un seul instant qu'un appel à la grève jeudi prochain puisse marquer les esprits, c'est se payer d'illusions (...) Le 15, je ne veux pas laisser le SGEN en tête-à-tête avec le ministre, je veux placer le SGEN en face de ses responsabilités »

- Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, conclut dans sa synthèse, avant le passage au vote : « Vous avez bien compris qu'on n'appelait pas à la grève jeudi. »

Résultats du vote sur la motion du collègue Tavan :

Pour : 7 (Front Unique et Émancipation)

Contre : 71 (dont SNES, SNEP, SNUIPP, PRSI, et la majorité de l'École Émancipée)

Abstentions : 2

Refus de vote : 9

Intervention dans le débat sur l'action (Yvon Breda)

Ce CDFN est le dernier avant la tenue des élections. De ce point de vue, le texte « Action » qui est soumis au vote par la majorité fédérale a une valeur particulière. Dans une certaine mesure, il dresse un bilan de l'orientation qui a été celle de la FSU pendant les cinq années passées sous Sarkozy. Dans une autre mesure, il esquisse les perspectives dans lesquelles la FSU entend se disposer après les élections.

Dans la version initiale de ce projet, le nom même de Sarkozy n'était même pas mentionné. Il vient d'être introduit à la dernière minute. Il eût été dommage d'oublier à qui on doit le déluge de coups subi par le corps enseignant depuis 5 ans !

Un autre « gros mot » est, lui, soigneusement écarté de ce texte : celui d'abrogation. La direction fédérale demande « l'abandon » de la LRU, la « remise à plat » du système de retraites, elle « condamne » l'apprentissage à 14 ans et « s'oppose » au socle commun... Dans mon établissement, la position adoptée par mes collègues est plus claire : c'est le boycott du livret de compétences, la demande adressée à la direction du SNES que ce boycott soit organisé nationalement, ce qui n'est pas le cas actuellement !

Évacuer l'exigence d'abrogation des contre-réformes mises en place depuis 5 ans, l'exclure des « propositions » que la direction fédérale adresse aux « candidats », cela coupe court à toute possibilité de revenir sur les ravages occasionnés par la politique de Sarkozy. L'assurance est donnée aux « candidats » que, quoi qu'il arrive à l'issue des élections, la direction de la FSU poursuivra la politique qu'elle a menée depuis 5 ans avec Sarkozy : celle du « dialogue social » sur le terrain du gouvernement. Avec les résultats qu'on connaît !

Le texte « Action » propose ainsi de débattre d'un « nouveau pacte éducatif » après les élections : que peut-être ce « nouveau pacte », sans abrogation de la « réforme » de la formation des maîtres, sans abrogation de la LRU, etc ? Cette « proposition » est effectivement taillée sur mesure pour n'importe quel « candidat », Sarkozy inclus. En revanche il est impensable que, formulé de cette manière, ce « pacte » puisse être favorable à l'enseignement public.

Sarkozy a déclaré qu'il resterait président « jusqu'au dernier jour de son mandat ». La réponse de la direction fédérale, c'est que, jusqu'au dernier jour, elle continuera de « dialoguer » avec lui. Et c'est cela qui se concentre dans la volonté d' « interpeller les candidats ».

Mais revenons à l' « action », puisque c'est sensé être le sujet de ce texte : la réalité, camarades, c'est que le véritable vote en la matière a eu lieu hier, lors du vote que j'ai demandé sur la « réforme » de l'évaluation !

▲ Ce qu'a voté la direction fédérale – avec les dirigeants de PRSI, de l'École Émancipée, du SNES, du SNEP, du SNUIPP etc. – c'est à une écrasante majorité, le **refus d'un appel national à la grève**. Or, localement, les mêmes dirigeants appellent les collègues à faire grève sur des objectifs nationaux, en particulier le rétablissement des postes supprimés ! Peut-on obtenir cela dans un département ? Assurément pas. En Seine-Saint-Denis, demain, les collègues sont appelés à entrer en grève dans l'objectif d'aboutir à un « mouvement d'ensemble » : le vote du CDFN montre que les dirigeants mentent aux collègues et aux militants.

▲ Ce qui a été voté également, c'est la décision de **répondre au coup de sonnette de Chatel** en allant siéger au CTM sur l'ordre du jour qu'il a choisi. Quand bien même il n'est désormais plus possible d'organiser l'interdiction de ce CTM, pour n'importe quel militant syndical digne de ce nom, ce devrait être une question de principe, une question d'honneur que de refuser de se soumettre à l'injonction du ministre et d'aller s'asseoir à sa table !

Oh, certes, Daniel Robin nous a donné hier un argument de poids : il s'agirait d'aller « démasquer le SGEN ». Eh bien non, la direction du SNES ne se cachera pas derrière son petit doigt ! Ce qui va se passer, demain, ce n'est pas le petit SGEN qui va trahir les enseignants – il n'en a pas les forces – c'est la grande FSU qui va capituler (*cris du côté de la direction du SNES*).

On nous a dit encore que le CTM n'est qu'une étape, qu'il y aurait le CSFPE dans quinze jours et qu'alors, il pourrait y avoir des actions « allant jusqu'à la grève ». Mais, outre que la simple consultation du calendrier nous permettra

de déduire qu'il s'agit d'un poisson d'avril, à trois semaines des élections, on voit mal comment la FSU pourrait décider dans quinze jours ce qu'elle n'a pas décidé il y a quinze jours, dans la préparation du CTM !

Il y a quinze jours, nous savions déjà que ce qui se passe en ce moment même allait se passer : nous savions que le SGEN ne voterait pas contre le projet de décret, nous savions qu'il n'y aurait pas de vote unanime et nous savions qu'il fallait organiser le boycott. (*Cris du côté des dirigeants du SNES*) Pas de blague ! Nous le savions et ça a été dit au BDFN. Vous ne vouliez pas du boycott, vous avez voté contre le boycott, et au pied du mur vous avez finalement boycotté ! Vous ne vouliez pas interdire le CTM, vous avez voté contre le rassemblement au ministère, et demain vous allez répondre à l'appel du ministre ! La vérité, c'est que lorsque l'alternative a été posée entre affronter pour de bon le gouvernement Sarkozy-Fillon ou capituler, vous avez finalement décidé de capituler.

Ce qui est voté aujourd'hui, c'est un acte de défaite. Si le courant Front Unique se situait dans une démarche d'amendements aux textes de la majorité fédérale, nous proposerions d'intégrer au texte « Action » la phrase suivante : « Ci-gît l'indépendance des enseignants vis-à-vis de leurs chefs d'établissements. » Mais il est inutile de préciser que nous voterons contre le texte « Action ».

À la suite de cette intervention, Daniel Robin (SNES) intervient : « Nous ne savions pas au BDFN ce qu'allait voter le SGEN-CFDT, je ne le savais pas. Nous avons décidé de faire en sorte qu'il y ait un vote unanime des fédérations contre le texte ministériel, et face au refus du SGEN nous avons décidé de boycotter (...) **Soyons sérieux, nous ne croyons pas qu'il s'agit de faire plier le gouvernement et d'obtenir de ce gouvernement-là le retrait de son texte. Ce que nous essayons de faire, c'est de retarder la procédure pour que le texte ne soit pas publié à la veille des élections** ».

Bernadette Groison ajoute, dans sa synthèse, avant le vote : « Je ne sais pas ce que votera le SGEN demain... »

La vérité est que cela n'a aucune importance : lors de la seconde session du CTM, même un « refus unanime » est dépourvu de valeur.

Intervention de Benoît Linqué : Combattre de manière conséquente contre les traités européens réactionnaires, c'est combattre pour que Sarkozy soit défait et chassé !

Je suis d'accord avec Daniel (Daniel Robin, secrétaire général du SNES, ndlr) : la restructuration de la dette grecque ne signifie absolument pas la fin de la crise. En réalité, une partie des créances pourries détenues par les banquiers et les spéculateurs a été transférée vers les autres Etats européens via l'UE, la BCE et le FESF, renforçant ainsi la nécessité pour chaque gouvernement de cogner toujours plus sur les travailleurs et la jeunesse

Plus que jamais le sort des travailleurs grecs préfigure celui de tous les travailleurs d'Europe

-C'est dans une telle perspective qu'il faut replacer le MES et le TSCG : il s'agit de traités réactionnaires sur toute la ligne, émanant d'un rapport de force des chefs de gouvernements tout aussi réactionnaires, en particulier Merkel et Sarkozy, qui au-delà des antagonismes économiques qui les divisent, cherchent à unir leurs forces pour généraliser en Europe les plans d'austérité à la grecque

On ne peut donc que se féliciter du rejet par la FSU du MES et du TSCG.

Mais d'emblée une contradiction saute aux yeux : comment la direction de la FSU peut-elle prétendre combattre ces traités européens dont l'objectif est de nous faire payer la dette des capitalistes tout en se situant en même temps sur le terrain de la lutte contre les déficits et du remboursement de cette dette ?

D'autre part, rejeter ces traités, ce n'est pas revendiquer une Union européenne plus « sociale » comme le réclame un communiqué du BDFN en date du 29 février. La FSU doit au contraire expliquer qu'aucune politique favorable aux travailleurs ne peut exister sans rompre avec l'Union européenne des capitalismes, ses institutions, sa monnaie et ses traités depuis celui de Maastricht jusqu'au MES et au TSCG.

Rejeter ces traités, ce n'est pas non plus revendiquer un référendum. D'une part, un référendum dans le cadre de la Ve République prend nécessairement une forme plébiscitaire et anti-démocratique, le président-Bonaparte, se réservant le choix du moment et de la question posée. D'autre part, les travailleurs français ont déjà fait les frais d'une telle consultation : en 2005, ils ont voté non au TCE ce qui n'a pas empêché Sarkozy de le faire revenir sous la forme du traité de Lisbonne.

Quant à la question d'organiser une votation citoyenne, chacun, et en particulier les postiers, a pu mesurer dans quelle impasse elle a enfermé la lutte contre le changement de statut de la Poste

Enfin, rejeter les traités européens, ce n'est pas faire porter à l'Union européenne tous les maux de la Terre.

Jack Lefèvre (PRSI) est intervenu hier matin pour souligner le fait que si ces traités sont ratifiés, « ils interdiront aux syndicats de défendre les revendications »

Certes, le MES et le TSCG constitueraient un point d'appui supplémentaire très important entre les mains de chaque gouvernement national pour attaquer de plus belle les conquêtes ouvrières

Mais, camarades, fondamentalement, ce qui interdit aux syndicats de défendre les revendications, ce ne sont ni l'Union européenne, ni les traités, c'est l'orientation des directions syndicales en défense des gouvernements et du capitalisme en crise.

Au nom des sacrifices partagés, dans tous les pays européens, les dirigeants syndicaux acceptent de discuter des plans d'austérité aux côtés des gouvernements et des patrons au lieu d'en exiger le retrait et de les combattre.

En France, si l'attaque majeure contre la Sécurité Sociale que constitue la « TVA sociale » a été votée, ce n'est pas parce que Bruxelles l'aurait imposée par un diktat à Sarkozy, c'est parce que les directions syndicales l'ont laissé passer sans combattre Sarkozy.

L'appel intersyndical pour la journée d'action du 29 février n'exigeait pas le retrait de la « TVA sociale »

Quelques jours avant cet appel, le BDFN du 6 février avait annoncé la couleur en rejetant la motion présentée par FU qui demandait que la FSU se prononce pour le retrait de la « TVA sociale » et qu'un front unique soit organisé sur cette question.

Dans ces conditions, la voie était totalement dégagée pour que la majorité UMP vote en toute quiétude la « TVA sociale » le 29 février, c'est-à-dire le jour même où les directions syndicales appelaient les travailleurs à défiler pour une « Europe sociale », un peu partout en France, mais le plus loin possible de l'Assemblée nationale où se jouait pourtant l'avenir de la Sécurité Sociale.

L'exemple de la « TVA sociale » montre bien que malgré l'existence de l'UE, le combat contre chaque gouvernement au niveau national reste un élément central de la lutte des classes pour défendre les acquis des travailleurs. C'est contre une telle nécessité que se dresse la mobilisation symbolique devant la BCE à Francfort le 19 mai, à laquelle entend s'associer la direction de la FSU

Puisque ce matin, nous évoquons le contexte européen, je terminerai en insistant sur le fait que les élections présidentielles ne constituent pas un enjeu pour les seuls travailleurs français mais également pour l'ensemble des travailleurs européens

En effet, Sarkozy n'est pas seulement le candidat commun du MEDEF et du capital financier français. Derrière lui, s'alignent également tous les chefs d'Etat européens, Merkel, Monti, Rajoy ... c'est-à-dire ceux-là mêmes qui ont dressé les contours du MES et du TSCG, ceux-là mêmes qui font saigner le peuple grec.

S'ils serrent ainsi les rangs autour de Sarkozy, ce n'est pas par sympathie pour sa toute petite personne, c'est parce qu'une défaite de Sarkozy porterait la marque du rejet de la politique violemment anti-ouvrière, que les traités européens entendent institutionnaliser.

En cela, une défaite de Sarkozy constituerait également un échec pour tous les gouvernements qui mènent des politiques aussi réactionnaires que lui et qui enchaînent des plans d'austérité dans le cadre de l'Europe des capitalismes.

Dans ces conditions, combattre aujourd'hui, autrement qu'en paroles, l'austérité et les traités européens exige que la direction de la FSU se prononce clairement pour la défaite de Sarkozy, l'un des architectes de cette Europe en guerre contre les travailleurs, l'un des fers de lance de la réaction à l'échelle de tout le continent.

FSU : VOTE NATIONAL D'ORIENTATION 2012
DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) _____

Catégorie : _____

Syndicat national : _____

Département : _____

Établissement / service d'exercice 2011-2012 : _____

déclare être candidat(e) pour le vote d'orientation fédérale nationale sur la liste :

Je déclare être à jour de ma cotisation syndicale 2011–2012 et l'avoir acquittée à (syndicat et lieu) :

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

A _____ le _____ 2012

Signature :